



# Les Échos Janvier 2023

Ce bulletin résume les principales délibérations prises lors du conseil municipal du 13 janvier 2023 et rassemble les informations pouvant être utiles aux habitants pour le mois. Bonne lecture !

## Voirie

Voici le programme des Gros Entretien Routiers (GER) pour l'année 2023 dans notre commune :



- **Rue de l'Amitié, entre le rond-point et le pont SNCF** : réfection de chaussée,
- **Rue des Grandes Vignes, de la mairie à l'intersection des rues de la Carrière et des Bosquets** : réfection de chaussée.

## Distribution alimentaire

Le Secours catholique de Pouilley-les-Vignes a mis fin à son activité de distribution alimentaire le 31 décembre dernier.



Une nouvelle organisation se met en place avec le concours de la « Croix-Rouge sur roues » qui vient distribuer les produits de la Banque alimentaire chaque semaine à École-Valentin. Les inscriptions se font auprès du Centre médico-social de Serre-les-Sapins au 03 81 59 06 00 avec une étude de la situation notamment financière.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le CCAS via le secrétariat de mairie.

## Activités pour les Seniors avec l'UFCV



L'UFCV, en partenariat avec la mairie, propose aux seniors une animation pour Mardi gras le **mercredi 8 février de 14h à 16h30** avec les enfants du périscolaire.



Par ailleurs, un nouvel après-midi jeux de société est organisé le **jeudi 23 février de 14h à 16h** au CAL.

Enfin, une sortie à la cité de la gastronomie de Dijon est programmée le **jeudi 9 mars de 12h30 à 18h30**.

Les inscriptions se font par mail auprès de [animation.fc@ufcv.fr](mailto:animation.fc@ufcv.fr) ou téléphone au 07 87 79 09 03.



## Coup de Pouce invite la CHIPS pour une soirée de théâtre d'improvisation

au profit des classes découvertes de l'école élémentaire

La CHIPS (Compagnie Hétéroclite d'Improviseurs Plutôt Sympas) se produira le **samedi 25 février à 20h** à la Maison communale de Valentin pour deux spectacles de 45 min. A vous de choisir une révélation qui changera leur vie !

Tarif unique : 8 €  
Snacking sur place

Réservation conseillée :  
<https://www.helloasso.com/associations/coup-de-pouce-ev/evenements/theatre-d-impro>



## Les trottoirs ne sont pas des crottoirs !

Pour le bien-être de tous y compris celui des agents communaux, chacun doit veiller à la propreté de notre commune en adoptant un geste simple : ramasser les déjections de son animal domestique.



En cas de non-respect de cette recommandation, l'infraction est désormais passible d'une contravention de 4<sup>e</sup> classe d'un montant de 135 €.

## AGENDA

- **Du 19 janvier au 16 février** : campagne de recensement de la population
- **Samedi 28 janvier** : vœux et galette du Football Club Grand Besançon à 16h au CAL
- **Mercredi 1<sup>er</sup> février** : réunion d'information recensement, journée défense citoyenneté et service national universel, en mairie de 17h30 à 18h30 (sur inscription)
- **Jeudi 2 février** : don du sang au CAL de 15h30 à 19h30
- **Mercredi 8 février** : Mardi gras avec les enfants du périscolaire avec l'UFCV Seniors de 14h à 16h30
- **Mercredi 8 et 22 février** : LAEP à la salle de l'Atelier au CAL de 9h à 12h
- **Mardi 14 février** : Bébé bouquine de 10h à 11h à la médiathèque
- **Mardi 14 février** : permanence Intermed (après-midi) en mairie
- **Vendredi 17 février** : conseil municipal à 19h en mairie
- **Jeudi 23 février** : après-midi jeux de société avec l'UFCV Seniors de 14h à 16h au CAL
- **Samedi 25 février** : soirée théâtre d'improvisation avec Coup de Pouce et la CHIPS à 20h à la MCV
- **Jeudi 9 mars** : sortie à la cité de la gastronomie de Dijon avec l'UFCV Seniors de 12h30 à 18h30
- **Jeudi 9 mars** : après-midi thématique « Autour des déplacements » pour les seniors avec le Pôle Prévention d'Eliad de 14h à 16h30 au CAL

## Nouveau logo de la commune

Nous avons le plaisir de vous faire découvrir le nouveau logo de la commune, dévoilé lors de la cérémonie des vœux du 9 janvier 2023. Fruit d'un travail de plusieurs mois entre les élus de la commission Communication et la graphiste écovalienne, *Manue est là Graphiste*, il répond au cahier des charges défini par les élus. Retrouvez toutes les informations sur ce nouveau logo, adopté par le conseil municipal, sur le site Internet et Intramuros. Son déploiement sur les différents supports sera progressif. Vous pourrez le découvrir dans l'édition de notre annuel "L'essentiel 2023", distribué avec cette édition du bulletin mensuel.

## Calendrier des collectes des déchets



Retrouvez le calendrier des collectes des déchets pour l'année 2023 :

- Sur le site Internet de la commune,
- Sur Intramuros,
- En mairie (au format papier),
- Sur le calendrier de « L'essentiel 2023 »,
- Sur le site Internet du Sybert.

## Demandes de subvention pour l'espace multisports

Le conseil municipal a validé le dépôt de demandes de subvention suivantes :

- Auprès de la CAF du Doubs pour un montant de 4 500 € pour l'installation de jeux ludiques pour les enfants de 0 à 12 ans ;
- Auprès du Département du Doubs dans le cadre du programme « Partageons nos sports » pour un montant de 28 177,86 € pour l'installation d'agrès inclusifs labellisés PMR et d'un panneau en braille.

## Campagne de recensement de la population

Cette année, la commune d'École-Valentin réalise, en partenariat avec l'INSEE, le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023, sur une période de quatre semaines.

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi être plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

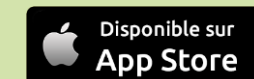
Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>

Retrouvez toutes les informations de votre commune sur l'application INTRAMUROS



Téléchargement gratuit Disponible sur



Imprimé par nos soins :  
ne pas jeter sur la voie publique